

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(25 octobre 1881)

France

L'attention publique se partage en France entre les meetings, où l'on met le gouvernement en accusation, et les nouvelles toujours peu rassurantes de l'expédition tunisienne.

Le général Sausser poursuit sa marche en avant vers Kairouan, occupant sur sa route les principaux points, et laissant des détachements pour assurer ses communications avec Tunis. C'est sur cette ville qu'il fait évacuer ses malades.

La révolte est au camp d'Ali bey; les soldats tunisiens ont refusé de marcher sur Zaghouan et se sont mis en complète révolte. Ali bey est, paraît-il, prisonnier de ses propres troupes.

De France, les envois de troupes continuent. Le 7e régiment de hussards, en garnison à Pentivy, a été désigné pour former à Marseille un régiment de réserve prêt à être envoyé en Tunisie à première réquisition.

Le président de la République vient de décider que les militaires envoyés de France pour prendre part à la répression des mouvements insurrectionnels sur le territoire algérien, seront admis à compter comme double le temps qu'ils auront passé en expédition.

Allemagne

La mort vient d'enlever un des évêques déposés par l'autorité civile prussienne, et dont la réinstallation était la principale difficulté à l'établissement d'un "modus vivendi" acceptable pour l'Eglise catholique en Prusse.

Le docteur Henri Förster, prince-évêque de Breslau, vient de mourir à l'âge de 83 ans, dans son château épiscopal, situé sur la partie autrichienne de son diocèse, où il s'était réfugié à la suite du "Kulturkampf," et où il vivait depuis l'arrêt de décembre 1865 du tribunal des affaires ecclésiastiques de Berlin, qui l'avait déclaré déchu de ses fonctions d'évêque. Berlin est compris dans son diocèse, le plus vaste d'Allemagne.

La mort de Mgr Förster réduit à quatre le nombre des évêques vivant en exil; pour deux d'entre eux, ceux de Posen et de Cologne, le retour paraît impossible, le gouvernement prussien ne voulant pas en entendre parler; par contre, la cour de Rome insiste, comme condition "sine qua non," pour la réinstallation des deux autres, ceux de Münster et de Limbourg.

La question de la nomination soit d'un vicaire capitulaire, soit d'un évêque titulaire, dans le diocèse de Breslau, est ouverte dès ce moment, et rien n'empêche qu'elle soit résolue à l'amiable, comme elle l'a été dans les diocèses de Trèves et de Paderborn.

La fin de la période électorale approche en Allemagne. Le scrutin s'ouvrira le 27 octobre. A la veille des élections, la Correspondance provinciale, inspirée directement par le

chancelier, adresse aux électeurs un dernier appel qui résume le programme gouvernemental dans la consolidation du nouveau système économique, protecteur du travail national, ainsi que dans l'amélioration du sort des travailleurs, des pauvres et des petites gens, qu'il faut réconcilier avec l'Etat et la société. La "Correspondance provinciale" annonce que les projets bien connus d'assurances ouvrières pour les invalides et les vieillards avec subvention de l'Etat seront présentés au Reichstag. Une note officielle ouvre également aux petits employés la perspective d'une augmentation d'appointements.

L'empereur d'Allemagne a quitté hier Bade, et il est rentré à Berlin plus tôt qu'on ne le supposait. Il n'est question à la cour que des visites royales en perspective. On parle entre autres de celle du roi Alphonse XII, qui, dans un voyage qu'il compte faire avant la fin de l'année à Paris et à Londres, a également l'intention de pousser jusqu'à Berlin. Ce sont maintenant les souverains du Midi qui font leur cour aux souverains du Nord.

LE "JAMAIS" DE LEON XIII

(De l'Unité Catholique)

Quant à pacifier avec les spoliateurs, nous ne le ferons jamais. (Pie IX et le cardinal Antonelli au ministre Thouvenel, le 12 janvier 1862.)

Que personne de vous ne cède à la force des événements et des circonstances, en s'habituant, avec une coupable indifférence, à un état de choses que nous ni aucun de nos successeurs ne pourrions jamais accepter. (Leon XIII aux pèlerins Italiens, le 16 octobre 1881.)

Le discours de Notre Saint Père le Pape Léon XIII aux pèlerins italiens mérite d'être bien médité, et chacune de ses paroles doit être conservée dans notre cœur avec un soin jaloux.

Nous le commenterons en quelques articles, et nous commençons aujourd'hui par le mot qui a paru le plus dur aux fauteurs de la Révolution. Ce mot, c'est le jamais clairement formulé, et qui n'admet pas la moindre atténuation.

Léon XIII, faisant allusion à la spoliation du Pape, au présent état des choses, a déclaré que "ni lui, ni aucun de ses successeurs ne pourront jamais l'accepter." A Pie IX a succédé Léon XIII, à Léon XIII succédera un Pie X ou un Léon XIV, nous ne savons rien là-dessus; mais quel que soit le Pape qui viendra, quelque nom qu'il porte, il résistera toujours; toujours il répétera la même protestation. Il ne cédera jamais.

La Gazette d'Italie s'en irrite, et oppose au grammair du Pape le jamais prononcé en décembre 1867 par M. Rouher, ministre de Napoléon III. Mais la Gazette comprend d'elle-même l'immense différence qu'il y a entre un grammair du Pape et un jamais d'un empereur français.

Les républiques succèdent en France aux empereurs; mais, à Rome, les Papes ne peuvent avoir pour successeurs que des Papes. Le jamais de Léon XIII compte dix-neuf siècles

d'âge: il commença avec le non possumus des apôtres, et il dure encore. Dans le cas particulier qui nous occupe, Pie VI a dit jamais à la république française, et il est mort dans l'exil; Pie VII a répondu jamais à Napoléon Ier, et il a souffert un emprisonnement de cinq années; Pie IX répéta ce même jamais, d'abord à Mazzini, puis à Victor-Emmanuel, et il est mort avec ce jamais sur les lèvres, le légat comme héritage à son glorieux successeur. Et maintenant Léon XIII répète ce jamais, et tous ceux qui lui succéderont sur le siège de Saint Pierre le rediront et le confirmeront à leur tour: jamais!

Il est impossible que l'énergie de ce jamais s'affaiblisse dans la bouche des Papes, autant qu'il est impossible qu'un Pape quelconque sanctionne l'injustice, manque à ses serments, sacrifie les droits de l'Eglise, sa liberté et son indépendance. Non jamais aucun Pape ne le fera: Jésus-Christ a prié pour Pierre, et non déficiat fides tua, et cette foi ne défaillera pas, et le Pape protestera toujours, quel que soit son spoliateur, et de quelque part qu'il vienne.

Au commencement de la question romaine, César Balbo l'annonçait déjà à Turin, dans ce fameux discours si riche de considérations historiques, si brillant par ses vues politiques, qu'il prononça devant les députés dans la fameuse tournée du 28 février 1849: "Que croyez-vous, demandait Balbo à nos ministres et à nos députés,—que croyez-vous que feront les Papes, Pie IX et ses successeurs, quand vous les aurez dépouillés de leur pouvoir temporel? Attendez-vous d'eux des concessions, la reconnaissance du fait? Ou bien la résistance continue et des protestations sans fin?"

Et il répondait lui-même en faisant appel à l'histoire, et surtout aux faits contemporains, à ce qui se passait au moment même où il parlait. "Qu'est-ce que Pie IX a commencé par faire, si ce n'est refuser de reconnaître le fait, protester, partir pour l'exil et protester encore?"

Et 32 ans ont passé; Pie IX est mort, Léon XIII est venu, et, comme Pie IX, il se refuse à reconnaître le fait; il continue à protester, tout prêt, s'il le faut absolument, à partir lui aussi pour l'exil. Et cette série de protestations et de résistances ne finira pas, tant que durera la cause qui les produit. "Il ne faut pas se faire illusion,—ajouta César Balbo,—les Papes, comme Princes, ne ressemblent à aucun autre prince. Ce ne sont pas des princes héréditaires, chez lesquels le droit d'hérédité s'éteindrait avec la lignée des prétendants, ce sont des princes électifs, auxquels ne feront jamais défaut ni le corps électoral, ni l'élection."

Exposition d'électricité

La distribution des récompenses à l'Exposition internationale d'électricité de Paris a eu lieu le 21 octobre, sous la présidence de M. Cochery, ministre de postes et télégraphes. Les commissaires étrangers, la plupart des

exposants assistaient à cette cérémonie.

Le ministre a prononcé un discours dans lequel il a constaté les résultats obtenus par cette brillante Exposition; il a remercié les étrangers d'avoir répondu à l'appel de la France et il a émis l'espoir qu'une prochaine exposition montrera les nouveaux progrès accomplis.

M. Berger, commissaire général, a répondu en disant que les organisateurs de l'Exposition avaient le droit d'être fiers de leur œuvre.

On a ensuite procédé à la distribution des récompenses.

Les Belges ont obtenu 8 médailles d'or décernées à MM. Jaspas, De Vos, Mlle Gloesener, MM. Lebonlégué, Schubarth, Van Rysselberghe, Caréls et la Compagnie générale belge de lumière électrique qui a exposé les merveilleuses Lampes-Soleil.

Les écoles sous la Révolution

On lit dans le Courrier de Bruxelles:

Voici ce que nous lisons dans l'étude de M. Duruy ("Revue des Deux-Mondes," numéro du 15 septembre 1881, page 376):

"A Périgueux, c'est le comité d'instruction publique qui préside la distribution des prix; à la Châtre, c'est lui qui rédige à l'usage des écoles cet arrêté:

"Art. 1er.—Les instituteurs et institutrices publiques de la commune de la Châtre seront tenus de ne plus mêler dans l'instruction publique les éléments d'aucun culte religieux."

"Art. 2.—L'ouverture de chaque classe se fera par le chant de la strophe chérie des Marseillais contenant l'invocation à la liberté, et la clôture par cette strophe de la même ode: "Nous entrerons dans la carrière, etc."

On reconnaît là, d'une façon frappante, le prototype de la loi belge du 1 juillet 1879. Les choses ne se passent pas autrement dans les écoles officielles de la Belgique de 1881, à part la substitution de la "Marseillaise" à la prière, qui est simplement supprimée dans la plupart des écoles d'aujourd'hui.

M. Duruy conclut sur ce point en ces termes:

"Le club maître de l'école et maître d'école lui-même, voilà donc prise sur le fait la pure doctrine révolutionnaire."

La Révolution avait "émancipé" l'instituteur, elle "émancipait" aussi l'enseignement. Nous laissons la parole à M. Duruy:

"Si, du moins, à défaut de pouvoirs compétents capables de traiter avec un peu de suite et de prudence une matière aussi délicate que l'éducation de la jeunesse, le législateur avait respecté les vieilles méthodes. Depuis un temps immémorial, en France, les matières d'enseignement comprenaient, outre la lecture et l'écriture, un peu "d'histoire sainte et de catéchisme." L'école avait toujours été confessionnelle.

L'idée de la nécessité de l'instruction pour l'instruction n'existait pas encore sous l'ancien régime, et

personne alors ne se fût avisé de se plaindre que la religion eût sa part dans l'éducation. On n'aurait pas les moines, mais le bon Dieu n'aurait pas d'ennemis personnels. On ne le trouvait nullement gênant, et l'on ne demandait pas mieux que de laisser venir à lui les petits enfants.

La Révolution, dans son respect exagéré de la personnalité humaine et de la liberté de conscience, imagina cette chose inouïe jusqu'à elle, un système d'éducation indépendant de tout dogme. En quoi, sans doute, elle était parfaitement conséquente. Il lui parut qu'elle devait émanciper aussi l'enfant. Or, pour l'enfant (selon la Révolution), le maître, l'opresseur, c'était Dieu. En condamnant le catéchisme, le législateur de l'an IV était à la fois dans la logique révolutionnaire et dans la tradition de ses prédécesseurs.

"Il s'en fallut malheureusement qu'il fût dans la mesure et dans la vérité. Si la logique (révolutionnaire) lui donnait raison, les mœurs étaient contre lui. En effet, proscrire l'enseignement religieux (de l'enseignement officiel), ce n'était pas seulement blesser dans leurs convictions la grande majorité des Français...

Aussi, fut-ce une grave erreur législative, une faute capitale au point de vue politique que la suppression de l'enseignement religieux.

"Dans l'état de l'opinion, rien n'était plus propre à décréditer la nouvelle organisation des écoles. Elles avaient déjà contre elles, aux yeux de beaucoup de gens, le vice de leur origine. Quand on connut qu'on n'y ferait même plus dire aux enfants leur prière, "elles furent jugées."

"Encore, si la loi s'était contentée de cette suppression, si elle n'avait pas imaginé d'y suppléer par une nouvelle morale de fabrique et de marque républicaines. On conçoit déjà mal un système d'éducation exclusif de toute idée religieuse. Que penser d'une pédagogie fondée sur un certain état de la société, sur une manière d'être politique relative à la nature et à la forme du gouvernement?"

"Evidemment cette pédagogie pécherait par la base, et vous cherchiez vainement un principe, un point fixe. Dirigée par les événements, soumise à leurs fluctuations, réduite à les suivre dans leur mobilité, préoccupée d'intérêts purement humains, quelle suite et quelle méthode pourrait-elle apporter à sa tâche, et d'où tirerait-elle sa doctrine? Il est clair qu'elle ne la tirerait pas de son propre fond—la matière lui manque—qu'elle serait dans la nécessité de l'emprunter, et naturellement à l'Etat!"

"Telle est la pédagogie du législateur de l'an IV. Ne lui demandez ni quelle est sa philosophie ni quelle est sa morale. Il n'en a pas qui lui soient propres; il a celles que lui fournit le gouvernement. Or, considérez cette morale de provenance officielle et pesez-la, demandez-vous ce qu'elle embrasse et ce qu'elle contient. Son évangile, sa loi, son idéal, son

tout enfin, c'est la Constitution, elle, et rien qu'elle!"

Voilà peinte d'après nature "la morale qui est est dans l'air" de M. Neujean. On l'y reconnaît trait pour trait. Or, c'est aussi la morale de l'engagement officiel.

CHIMIE

AZOTE (Az)

L'azote est le corps gazeux qui, mêlé à l'oxygène, constitue l'air atmosphérique, dont il forme les 4 cinquièmes en volume. Il tempère l'action trop vive de l'oxygène dans la respiration et dans les combustions.

On trouve l'azote à l'état de combinaison dans un grand nombre de substances animales, végétales ou minérales. Il entre abondamment dans la constitution des substances animales, et les aliments azotés sont indispensables à la conservation de la vie. Le blé contient de l'azote. Le nitre ou salpêtre, qui entre dans la composition de la poudre, contient de l'azote, en combinaison avec l'oxygène et le potassium; l'eau forte n'est autre chose que de l'acide azotique ou nitrique en dissolution; l'alcali ou ammoniac est un azoture d'hydrogène dissous dans l'eau.

L'azote est un gaz incolore, inodore et sans saveur, dont le poids est les 97 centièmes du poids d'un égal volume d'air. Un litre d'azote (1 pinte) pèse 1 gramme 256 millièmes (le gramme vaut 15 grains).

L'atome chimique de l'azote pèse 14 fois comme celui de l'hydrogène, et a un volume double; ce qui fait dire que l'équivalent de l'azote est 14 en poids, et 2 en volume.

Longtemps regardé comme un gaz permanent, l'azote a été liquéfié par M. Cailletet en 1877.

L'eau peut dissoudre un 40e de son volume d'azote.

L'azote ne s'enflamme pas au contact de l'air; il n'est donc pas combustible; il n'est pas non plus comburant, car il éteint les corps en combustion; respiré seul, il ne peut entretenir la vie.

A la température ordinaire, l'azote ne se combine avec aucun corps; mais, sous l'influence des étincelles électriques, et en présence de corps capables d'absorber le produit de la combinaison, il s'unit à l'oxygène de l'air pour former de l'acide azotique (AzO3), ou avec l'hydrogène de l'eau pour former du gaz ammoniac (AzH3), qui, dissous dans l'eau, forme l'alcali ou ammoniac liquide.

A une température élevée, l'azote se combine avec le bore, ainsi qu'avec divers métaux.

C'est de l'air ordinairement que l'on extrait l'azote; il suffit de faire absorber l'oxygène par une combinaison; l'azote reste libre. Voici les principaux procédés:

1° On met un morceau de phosphore dans une petite coupelle de terre, qu'on place sur un large morceau de liège flottant sur l'eau; on enflamme le phosphore, et l'on recouvre aussitôt avec une cloche de verre que l'on enfonce un peu; le phosphore s'empare de l'oxygène; l'acide phosphorique qui résulte de la combustion se dissout peu à peu dans l'eau, et il reste de l'azote, ayant encore toutefois une petite quantité d'oxygène et de l'acide carbonique.

2° On met des rognures de cuivre dans un tube de verre que l'on tient chauffé au rouge, et l'on fait passer par ce tube de l'air préalablement dépouillé de son acide carbonique; il se forme de l'oxyde de cuivre, et l'azote se dégage pur.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 15 Novembre, 1881.—No 173

LES COMPAGNONS DU DESEOIR

Par A. de Lamothe (Suite)

Le régisseur menaça le premier qui bougerait de le rendre responsable de toutes les suites qu'une pareille affaire ne manquerait pas d'avoir et, malgré leur animation, il ne se trouva personne d'assez courageux pour oser désobéir.

Mais, il n'en fut pas moins convenu que le traître serait provisoirement mis à la quarantaine la plus sévère, et le surveillant en chef, déjà très peu bien disposé pour son ancien protégé, s'engagea à débarasser au plus vite le chantier de la présence de cet homme aussi lâche qu'odieux.

Fort heureusement pour Vincent que sa tâche était à peu près terminée, et que M. Joubert arriva le lendemain matin, assez à temps pour que Benoît put lui faire son rapport sur les événements de la veille, avant

le retour de ouvriers au chantier. Le propriétaire savait à quoi s'en tenir sur cette affaire. Il blâma fort son régisseur de s'être laissé ainsi circonvenir; puis, séance tenante, chassa ignominieusement le bouvreliet et Mulasse, premiers auteurs de tous ces bruits.

Cette punition, qui ne fit que les irriter davantage et les acharner à la perte de Vincent, ne changea pas la position du maçon vis-à-vis ses camarades, persuadés que le maître de la ferme n'agissait ainsi que pour se conformer aux ordres du gouverneur.

Quant à Benoît, obéissant plutôt à son dépit qu'à sa conscience, s'il eût l'air de montrer plus de bienveillance pour Vincent, ce ne fut pas sans lui en vouloir intérieurement, et, comme beaucoup de gens qui ont eu des torts vis-à-vis de quelqu'un, sans lui garder rancune avec obstination.

Seul, M. Joubert, désolé d'avoir involontairement causé à son meilleur ouvrier des désagréments immérités, fit tout ce qu'il put pour le dédommager, mais le mal était sans remède, et ce ne fut pas sans un profond découragement, que vers la fin de la semaine, il rentra dans son cottage de Koé, où la nouvelle de cet incident affligea profondément la pauvre Louise, en réveillant toutes ses craintes pour l'avenir.

CHAPITRE VIII

POUÉBO

Quelques semaines se passèrent cependant sans apporter aucun changement dans la position du transporté. Son jardin prospérait à merveille; la laiterie, parfaitement organisée, rapportait de beaux produits; tout allait pour le mieux dans la plantation, et la regrettable aventure de la Sého paraissait oubliée, lorsqu'un jour, en rentrant dans sa petite maison sur le soir, Louise trouva, piquée avec une épingle à la porte de son jardin, une lettre dont l'enveloppe portait pour suscription:

Au citoyen Vincent dit Morin, chez M. Joubert, station de Koé.

D'où venait cette lettre? qui l'avait portée? Germaine, qui avait passé une grande partie de la journée dans le jardin, ne put en rien dire, elle n'avait vu personne.

Inquiète, sans se rendre compte du pourquoi, l'ouvrière hésita longtemps sur ce qu'elle avait à faire, mais n'osant pas rompre le cachet et la dissimuler à son mari, elle se décida enfin à la lui remettre quand il revint pour souper.

Il l'ouvrit, la lut, et, la froissant vivement entre ses mains, la jeta sur la table avec dépit en s'écriant: —Maudit voyage! je m'attendais à cela.

—Qu'est-ce? demanda timidement Louise.

—Regarde, dit-il.

La lettre n'était pas signée et consistait en ces quelques mots, tracés d'une main exercée à contrefaire sa propre écriture:

"C'est en vain que tu te caches: on sait où te trouver; souviens-toi de ton serment: "Si je manque à ma promesse, je me reconnais digne de mort." Les frères te somment de faire connaître tes intentions; malheur à toi si tu es un traître."

—Bah! fit-elle, ce sont des menaces anonymes faites pour nous effrayer; il n'y a pas de quoi s'en occuper.

Vincent ne dit rien, il connaissait ses anciens compagnons, ceux entre les mains desquels il avait prêté le fatal serment, et savait, à n'en pas douter, de quoi ils étaient capables. Ces menaces l'inquiétaient donc sérieusement; toutefois, après avoir réfléchi, il fut de l'avis de sa femme, et se garda bien de répondre.

Huit jours s'écoulèrent, après lesquels une nouvelle lettre, d'une écriture toute différente, fut encore trouvée, mais cette fois sous la porte même de la maison.

"Si dans trois jours le traître Vincent n'a pas fait sa soumission aux ordres du comité, il recevra un premier avertissement."

Impossible de savoir qui apportait ces lettres mystérieuses. —Tu devrais les montrer à monsieur Joubert, dit Louise.

—Tout cela ne ferait que nous attirer des désagréments; attendons, et tâchons de surprendre le porteur de ces sommations.

Le quatrième jour, le premier objet qui frappa les yeux du transporté, se rendant à son travail, fut le cadavre du notou de sa fille, étranglé par une ficelle à laquelle pendait un papier sur lequel était écrit: "Ler avertissement. Tu vois que nous pouvons atteindre les traîtres; tu as huit jours encore."

La pauvre Germaine fut désolée; son père, furieux, alla trouver M. Joubert pour lui exposer ce qui lui était arrivé.

—Je ne vois qu'un moyen pour arriver à connaître le coupable, fit celui-ci après avoir réfléchi; ne faites semblant de rien, mais pendant les derniers jours demeurez à l'affût chez vous; de mon côté, je vous promets de surveiller les gens suspects, car il est évident que si le mot d'ordre vient de Numbo ou de Numbéa, l'exécuteur des vengeances du comité secret ne peut être qu'un des ouvriers employés sur la plantation.

Malheureusement, outre que ces ouvriers se trouvaient être fort nombreux sur la plantation, il était d'autant plus difficile d'en soupçonner l'un plutôt que l'autre, que les antécédents de la plupart étaient déplorable, et que, Canaques, Américains, Anglais, Irlandais ou Français, ils appartenaient presque tous

à cette classe d'aventuriers qui, lancés depuis leur enfance à travers le monde à la recherche de la fortune, se préoccupent peu de la légitimité des moyens à employer pour se procurer de l'argent.

Deviner entre tous ces inconnu n'était pas facile. Les huit jours s'écoulèrent donc sans avoir amené d'autres résultats qu'une frayeur croissante chez Louise.

A l'expiration du délai accordé par le correspondant anonyme, Vincent crut devoir redoubler de vigilance.

La nuit venue, au lieu de se coucher après avoir éteint sa lumière, il s'embusqua derrière sa porte à peine entrebâillée et attendit, armé d'un gros bâton noueux.

Depuis quelques heures il montait sa garde et déjà ses paupières, apesanties par le sommeil, commençaient à se fermer, quand un petit bruit sec produit par le frottement d'un coup dur contre le mur, et l'apparition d'une légère lueur qu'il aperçut à travers les jointures des planches, le réveilla subitement.

Bien persuadé qu'il avait affaire à quelque malfaiteur, il ouvrit rapidement la porte et s'élança au dehors pour faire le tour de sa maison.

(A suivre)

SOMMAIRE

Heure générale. L'3 " Jamais " de Léon XIII. Exposition d'électricité. Les écoles sous la Révolution. Chimie. FETILLON:—Les Compagnons du Désespoir. Mentez moins. Une juste revendication. Bulletin électoral. Quelques faits. Un mensonge relevé. A l' " Electeur " Europe. Amérique. Candidatures probables. Adresse. Statistiques. Préceptes de politesse. Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Club de Québec. Soumissions pour pain, etc.—T. J. Duchesnay. Compagnie des steamers de Québec. Huile astrale de Pratt—Feverley & Cie. (On demande.—Dr N. E. Dionne. Nouvelles étoffes à robes.—Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 15 NOVEMBRE 1881

Mentez moins

Nous lisons dans l'Electeur d'hier soir au sujet de la lutte dans le comté de Portneuf :

" Le Dr Dionne se promène dans le comté avec une lettre de Mgr l'archevêque, et essaie de faire croire aux conservateurs que cette lettre détruit les documents venus de Rome et condamne les libéraux.

" Nous engageons nos amis à se faire montrer la lettre. Nous sommes convaincus que si elle est réelle, elle ne dit pas ce que le Dr Dionne lui fait dire.

Notre confrère a été mal informé par ses amis. Le Dr Dionne a en effet en sa possession une lettre de Mgr l'Archevêque qu'il sera heureux de montrer à tous les amis de l'Electeur qui pourraient avoir des doutes sur son existence.

Le Dr Dionne a lu aux Grondines et à Deschambault certains extraits de cette lettre, pour la raison que dans ces deux paroisses, M. Langelier avait voulu se faire une arme des récents décrets contre le parti conservateur. Les journaux ont alors reproché vivement à M. Langelier de désober à injonctions de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui a défendu de commenter ou discuter ces décrets.

Il est évident que cette défense s'applique aux orateurs appelés à parler en temps d'élection. Si notre confrère de l'Electeur soutient quelques doutes sur ce point, qu'il aille s'assurer auprès de Sa Grandeur ? Nous n'en avons pas nous, et c'est ce que nous avons déclaré aux portes des églises de Deschambault et des Grondines ; rien de plus, rien de moins.

A l' " Electeur "

" Comme les électeurs veulent un homme et non pas un devoir pour les représenter, ils sont bien décidés à laisser M. Langelier chez lui. Ce n'est qu'à force d'argent et de boisson qu'il réussira à avoir des voix. Les libéraux indépendants ne veulent pas d'un brasseur de chiffres pour les représenter.

Un mensonge relevé

Nous lisons dans le Monde : Fin d'une dépêche spéciale à l'Electeur : " Les avocats de Sénécal furent hués par la foule qui abandonna la salle au commencement du discours de M. Archambault.

Cela est faux. Nous aurions pu relever bien d'autres faussetés flagrantes dans ces dépêches spéciales de l'Electeur. Mais le public sait à quoi s'en tenir sur le compte de ce journal qui insulte beaucoup, mais ne prouve rien que sa mauvaise foi.

Une juste revendication

A l'occasion d'un article de la Minerve, dans lequel on demandait dernièrement, comme une justice à rendre à la population française et catholique de la province d'Ontario, la nomination d'un sénateur de son origine et de sa croyance pour la représenter dans le Sénat de la Puissance, certains journaux anglais de

la province d'Ontario ont jeté les hauts cris. Sans chercher à connaître les droits que la population française pouvait avoir, ces journalistes l'ont de suite accusée de fanatisme religieux et national, et de spoliation de l'élément anglais au profit du nôtre. Une petite étude des faits, basée sur les recensements, aurait pourtant convaincu ces messieurs de la justice de cette demande de la part de la Minerve, de même qu'une revue impartiale de ce que nous, catholiques de la province de Québec, avons concédé et concédons tous les jours en faveur de la minorité protestante de notre province, leur aurait donné la mesure de ce qu'ils devraient faire, dans la province d'Ontario, en faveur de la minorité catholique et franco-canadienne.

Mais, comme ce serait trop leur demander que de faire cette étude, et que l'ignorance de la langue française les met dans l'impossibilité de lire les écrits savants qui ont été faits sur cette question par plusieurs écrivains français, un de nos compatriotes, demeurant à Ottawa, M. Alfred Evanturel, a pris notre cause en mains, et a écrit dans un journal anglais, l'Advertiser, des articles vigoureux dans lesquels il fait connaître à la province d'Ontario, la tolérance dont nous compatriotes anglais et protestants de la province de Québec sont l'objet de notre part. Il cite à l'appui de ses dires toutes les garanties que nous avons accordées aux protestants lors de la confédération, leur droit de se gouverner seuls en matière d'éducation, etc.

Dans la province de Québec dix-huit à vingt comtés élisent des députés anglais et protestants aux Communes et à la Législature provinciale, bien que dans la plupart de ces comtés la grande majorité des électeurs soit catholique, mais dans Ontario deux divisions seulement, Prescott et Ottawa, ont élu des députés catholiques, MM. Routhier et Tassé. Encore ne peut-on pas prendre ce dernier fait comme une preuve de tolérance, car dans ces divisions électorales la majorité est catholique. Dans Prescott, sur une population de 22,000 âmes, 14,000 sont catholiques. Ce qui n'a pas empêché les conservateurs anglais de ce comté d'avoir leur candidat à la dernière élection fédérale, autour duquel tous les Anglais se sont réunis, mais inutilement. Il n'y a donc pas là de faveur.

En résumé il y a dans la Province de Québec 100,000 habitants anglais et protestants qui sont représentés au Sénat, à la Chambre des Communes, et à la Législature provinciale par une trentaine de leurs, et dans la Province d'Ontario il y a aussi 100,000 franco-canadiens et catholiques qui n'ont que deux représentants de leur croyance à la Chambre des Communes. Où est l'intolérance ?

M. Evanturel termine ses articles en disant qu'il n'écrit pas pour soulever les préjugés de races et de religion, mais seulement pour défendre ses compatriotes injustement attaqués. Il soupire après le moment où l'on pourra, sans que le fanatisme religieux en prenne ombrage, choisir pour remplir les emplois publics ou la charge de sénateur, les personnes les plus compétentes, et de manière à rendre justice à toutes les croyances et à toutes les nationalités qui existent dans la Puissance.

Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra marcher rapidement dans la voie du progrès dans laquelle la Puissance est entrée.

Nous félicitons M. Evanturel pour la part si noble et si patriotique qu'il a prise dans la défense de nos droits et pour avoir rétabli les faits sous leur vrai jour.

Bulletin électoral

PORTNEUF

M. le Maire Brousseau a parlé hier à Ste-Catherine. Succès complet. Les irlandais sont très favorables au candidat conservateur qui a toujours été leur ami.

BERTHIER

M. Pelland, de Berthier, a posé hier sa candidature contre celle de M. Robillard.

TERREBONNE

Dimanche, les honorables Messieurs Chapleau, Loranger, Onimet, et plusieurs autres hommes politiques ont visité Terrebonne, et des discours ont été prononcés. Tous les amis de M.

Chapleau ont été heureux de venir lui souhaiter la bienvenue, et tous sont certains qu'il sera élu par acclamation.

DORCHESTER

M. L.-N. Larochelle a posé dimanche sa candidature à St-Anselme en opposition à celle de M. Audet.

Dans certaines paroisses, M. Larochelle a fait répandre le bruit qu'il était appuyé par le gouvernement Chapleau.

Ce qui est absolument faux. M. Audet a répondu à M. Larochelle et lui a dit qu'il n'était pas autorisé à se porter le candidat du gouvernement.

BEAUCHE

M. J. Blanchet accompagné de MM. L. P. Pelletier, Bolduc, Tascheureau et De Léry ont maintenant parcouru toutes les paroisses de ce grand comté et nos amis attendent un adversaire de pied ferme.

M. De Léry a parlé dimanche avec succès à St-François et L.-P. Pelletier a porté la parole à St-Elzéar et à St-Séverin. Ces deux dernières paroisses donneront un vote à peu près unanime pour M. Blanchet, s'il y a contestation.

M. Poirier a refusé définitivement de se présenter et M. F.-X. Lemieux, avocat, qui est allé y faire un petit tour, est revenu bredouille.

Il est maintenant certain que M. Blanchet sera élu sans opposition.

CHATEAUGUAY

M. Joseph Allard, préfet du comté de Châteauguay, a prié dimanche M. le notaire Le Pailleur de se présenter en opposition à M. le Dr Labege, libéral. M. Le Pailleur a donné son consentement à la porte de l'église de Châteauguay, dans un discours bien pensé et bien goûté. M. Smith, dont il avait été question, s'est désisté en sa faveur. M. J. A. Descarries, avocat de Montréal, a adressé la parole pour le candidat conservateur, dont les chances de succès paraissent bonnes. Les électeurs devoués au progrès de leur province, devront appuyer ardemment la candidature de M. Le Pailleur.

MONTRÉAL-EST

M. L. O. Taillon consent à se présenter de nouveau dans Montréal-est. Son triomphe ne saurait faire de doute. Cependant nos amis doivent se mettre activement à l'œuvre pour lui assurer une belle majorité.

RICHELIEU

M. Louis Morasse, de Sorel, est le candidat libéral dans Richelieu. Ce n'est pas dangereux.

On nous informe que J. G. Crébas, notaire, de Sorel, persiste à se présenter dans Richelieu comme candidat à peu près neutre entre les deux partis. Cette sorte de candidature ne prend pas dans Richelieu.

TROIS-RIVIÈRES

Il y a eu dimanche après-midi, à Ste-Marguerite une grande assemblée en faveur de M. Dumoulin. MM. Malhiot, Boudreault, Denoncourt et Duplessis ont porté la parole. Nous sommes heureux de constater que la banlieue, Ste-Marguerite et le chemin des Forges ne sont aucunement divisés et voteront en masse pour M. Dumoulin.

Grande assemblée à l'Hôtel-de-ville ce soir. Les honorables MM. Chapleau, Loranger et Ross porteront la parole.

Quelques faits

(Extraits de la Minerve)

L'établissement du Crédit-Foncier a fait disparaître le chancre de l'usure dans toute la province, dans tout le pays. N'est-ce pas là une œuvre essentiellement bienfaisante ? Cependant, il est des gens qui, au nom de la morale, nous crient de nous défier des capitaux français comme pouvant exercer une influence délétère !

II

Les libéraux ont eu la main malheureuse dans toutes leurs opérations. Ainsi leur emprunt de \$3,000,000 fut contracté à 95 pour cent, soit une perte de plus de \$100,000, tandis que M. Church, le prédécesseur de M. Langelier, avait négocié l'emprunt précédent au pair. M. Wurtele qui négocia ensuite l'emprunt français obtint 98 pour cent au lieu de 95, chiffre de l'emprunt Langelier.

L'emprunt français eut été probablement négocié au pair si des feuil-

les libérales, telles que la Patrie et l'Electeur, n'eussent été envoyées par bottes à Paris dans le but d'effrayer les capitalistes et d'essayer de montrer que la province était en banqueroute. Ah ! les patriotes !

III

Grâce à une administration intelligente, les terres de la Couronne vont rapporter cette année plus de \$700,000. C'est-à-dire \$100,000 de plus qu'elles n'ont jamais donné auparavant ou \$200,000 de plus que le moyen du revenu des années précédentes. Que l'on juge par les chiffres suivants : 1869, \$390,614 ; 1870, \$501,000 ; 1874, \$542,000 ; 1875, \$487,000 ; 1876, \$604,378 ; 1877, \$517,468.

On aurait tort de croire que c'est là un revenu accidentel, car les mines d'or, de cuivre, de fer, etc., qui sont exploitées ou qui sont en train de l'être par des capitalistes étrangers, devront seules ajouter environ \$100,000 à notre revenu.

Voilà encore l'un des bons résultats de l'administration et de la législation du gouvernement Chapleau.

IV

Des chefs rouges ont appelé dérisoirement le gouvernement Chapleau le gouvernement du beurre et du fromage. Pourquoi ? Parce que le gouvernement promet d'encourager cette industrie qui intéresse à un haut point la classe agricole, puisqu'elle est de nature à doubler ou tripler ses revenus tout en améliorant notre système de culture.

Et le gouvernement a tenu parole en fondant des écoles modèles et en formant des hommes compétents pour les mettre à la tête de ces industries. Cet encouragement a donné une impulsion telle à ces industries qu'aujourd'hui on compte par centaines les beurrieres et fromageries, quand il y en avait à peine quelques-unes, il y a cinq ou six ans.

Qu'on juge du progrès énorme qui s'est fait dans cette branche par les chiffres suivants : En 1867, il a été exporté du Canada, 14,000 livres de fromage. En 1880, il a été exporté plus de quarante millions de livres, dont 26,770,182 de la province de Québec, représentant pour celle-ci seulement une valeur de \$2,687,062. Cette même année (1880), la province de Québec a exporté 14,917,053 livres de beurre. Notre exportation de beurre et de fromage représente pour 1880 une valeur de \$5,142,837. C'est-à-dire que notre population a gagné plus de cinq millions de piastres dans une année avec cette seule industrie.

Les libéraux peuvent se moquer de pareils résultats, mais le peuple saura témoigner sa reconnaissance au parti conservateur à qui il en est redevable dans une si grande mesure.

EUROPE

FRANCE. Paris, 14 novembre 1881.—On donne comme probable la liste du nouveau ministère : MM. Gambetta aux Affaires étrangères, avec la présidence du Conseil ; Cazot à la Justice, Waldeck Rousseau à l'Intérieur, Paul Bert à l'Instruction publique, Rouvier au Commerce, Cocheray aux Postes et Télégraphes, Allain Targé aux Finances, Campenan à la Guerre, Gougeard à la Marine, Profil aux Beaux-Arts, Dives à l'Agriculture, Rayman aux Travaux publics.

ANGLETERRE. Londres, 14 nov.—Le marquis de Lorne est arrivé à Liverpool, et a été reçu par la princesse Louise ; il se rend chez le duc de Westminster près Chester. Deux personnes ont été arrêtées près de Tralée.

RUSSIE. St-Petersbourg, 14 novembre.—Le centre et le sud de la Russie sont dévastés par la diphtérie, la fièvre scarlatine et la petite vérole.

La diète de Finlande a nommé une commission pour étudier la question de la résidence des Juifs dans le duché.

Des adoucissements ont été apportés à la condition de 300 exilés en Sibérie.

ESPAGNE. Madrid, 14 novembre.—A la chambre des Députés, M. Castelar a fait une attaque violente contre les députés qui parlent en faveur du rétablissement de la puissance temporelle du Pape.

AFRIQUE. Kairouan, 14 novembre.—Tous les habitants de la ville ont été désarmés. L'établissement des troupes françaises dans les mosquées et les écoles froisse profondément le peuple tunisien. L'expédition est de plus en plus im-

populaire, même parmi les Français ; on la dénonce comme une immense destruction de vies humaines, et les officiers parlent d'une démission en masse à l'issue de la campagne. La fièvre et la dysenterie continuent à dévaster les troupes à Soussa ; l'hôpital a 650 malades, et en dix jours on en a envoyé 250 en France.

AMÉRIQUE

Washington, 14 novembre.—La Cour a siégé aujourd'hui sous la présidence du juge Cox, pour la cause de Guiteau ; celui-ci demande à être entendu en soi-même.

Candidatures probables

Table listing candidates for various positions across different regions like Argenteuil, Bagot, Beauharnois, etc.

ADRESSE

Il y avait nombreuse assemblée à St-Félix du Cap Rouge vendredi soir. On y remarquait tous les principaux citoyens du lieu.

M. J. Bell Forsyth agissait comme président et M. le Dr Philippe Dubé comme secrétaire.

M. J. Bell Forsyth donna alors les raisons qui l'obligèrent de refuser la candidature qui lui était offerte dans le comté de Québec, et ajouta en terminant qu'il serait heureux de voir tous ses amis de St-Félix du Cap Rouge donner leur appui à l'honorable M. P. Garneau.

Les citoyens sachant que M. J. Bell Forsyth devait bientôt les quitter pour l'Europe, n'ont pas voulu voir partir leur maire sans lui dire un mot d'adieu, et M. le Dr Philippe Dubé lui présenta l'adresse suivante :

A M. J. Bell Forsyth, Maire du Cap Rouge.

Monsieur,

Qu'il nous soit permis à la veille de votre départ pour l'Europe, de vous exprimer toute la sympathie que nous ont toujours inspirée à votre égard la noblesse de caractère et les services signalés que nous avons reçus de vous. Depuis bien des années vous avez travaillé sans relâche en faveur de nos intérêts.

Nous vous avons toujours vu vous mettre généreusement à la tête des grandes entreprises destinées à procurer le bien général de notre pays et l'avancement particulier du comté ou de la paroisse dont nous sommes les membres.

Nous vous voyons aujourd'hui avec peine renoncer à la candidature du Comté de Québec que nous vous avons prié de représenter. Ce n'est pas que l'honorable M. Garneau ne puisse pas nous représenter d'une manière honorable et avantageuse, mais c'est que, l'honorable M. Garneau saura le comprendre lui-même, les rapports intimes que nous avons eus avec vous, vous désignaient depuis longtemps comme celui qui de préférence à tous les autres devait nous faire l'honneur de nous représenter au Parlement.

Votre départ pour l'Europe nous est aussi très pénible mais nous espérons qu'il sera suivi d'un heureux retour. C'est le vœu que nous formons pour vous et pour nous.

Puisse votre voyage être heureux, puissiez-vous revenir bientôt au milieu de ceux qui vous estiment. Veuillez à cette occasion exprimer à

Madame Forsyth, à celle qui dans toutes les circonstances a su par son amabilité et sa charité se faire aimer par tous les citoyens de St-Félix du Cap Rouge, veuillez exprimer les sentiments d'estime et d'affection que nous professons à son égard.

En terminant nous vous disons tous ensemble ainsi qu'à votre épouse : Bon voyage et prompt retour. Cap Rouge, 11 Novembre, 1881.

Présentée par P. DUBÉ, M. D. C. M., Sec., Au nom des habitants du Cap Rouge. Suivent les signatures.

M. J. Bell Forsyth remercia l'assemblée, tant à son qu'au nom de sa dame, de cette marque d'affection, et ajouta qu'il sera heureux de venir presser la main de ceux qu'il a toujours considérés comme des amis sincères et dévoués.

STATISTIQUE

LES ÉTATS OU PAYS DE L'AFRIQUE EN 1881

Table with population statistics for various African states and regions in 1881, including Africa equatoriale, Soudan, etc.

Préceptes de politesse

Ne mettez pas les mauvais exemples sous les yeux de vos enfants ; il y a l'enlèvement du mal comme il y a l'enlèvement du bien.

Que vos conversations, en présence de vos enfants, ne roulent point sur la toilette : ils seraient portés à croire que la valeur d'une personne dépend de l'habillement et des parures.

Eloignez de votre compagnie ces grands diseurs de riens qui semblent prendre à tâche de corrompre la société.

Que l'accès de votre maison soit réservé à un petit nombre de personnes choisies. Regardez comme une de vos meilleures compagnies les bons livres : il ne nous flattent pas, ne nous trompent pas ; ils sont toujours prêts à nous donner de sages préceptes, d'utiles conseils.

Que vos moments de loisirs soient mis à profit : instruisez-vous, ornez votre esprit, cultivez votre jugement ; ne négligez rien pour devenir les guides éclairés de vos enfants.

Que la religion soit la base de leur éducation : que leur première pensée soit de remercier Dieu de leur avoir donné de bons parents. Efforcez-vous d'être et de rester toujours les confidentiels de vos enfants ; redoutez le jour où ils cesseront de vous confier leurs joies et leurs peines.

L'Eglise en Pologne

On écrit de Cracovie, en date du 18 octobre, à l'Univers :

Je vous ai écrit, dans ma précédente correspondance, qu'on attendait à Varsovie l'arrivée de M. Pobienstoff, procureur du synode en Russie et le conseiller le plus influent de l'empereur Alexandre III, pour faire une enquête sur les événements déjà anciens de Chelm. Il est arrivé, en effet, dans l'ancienne capitale de la Pologne, mais on doute de la sincérité de sa mission. On se demande s'il n'est pas venu pour prouver que les grecs-unis de Pologne se sont convertis au schisme de leur propre impulsion, et que, par conséquent, il n'y a plus à revenir sur cette affaire. Quoi qu'il en soit, le Cas public une prétention que les uniates, exilés dans le gouvernement de Cherson, viennent d'adresser au général Albedynski, gouverneur de Varsovie, et qu'il affirme tenir de première main.

Cette pièce est tristement éloquent. Les correspondances qui arrivent du Rome, soit ici, soit aux journaux de Vienne, disent que les négociations entre le Vatican et la Russie sont rompues. Elles affirment qu'elles ne seront pas sérieusement reprises, parce qu'il y a un abîme infranchissable entre les demandes du Saint-Siège et les exigences de la Russie.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, le mardi, 15 novembre 1881, 24e jour de la Lune. Il y a eu dernier quartier le dimanche 13 novembre, à 6 heures 16 minutes du soir.

Le jour dure 9 heures 19 minutes, et la nuit 14 heures 41 minutes ; le Soleil se lève à 7 heures 5 minutes, passe au méridien à midi moins 15 minutes, et se couche à 4 heures 24 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 24 degrés et 6 dixièmes. La Lune s'est levé aujourd'hui à 0 heure 20 minutes, passe au méridien à 7 heures 2 minutes du matin, et se couche à 1 heure 49 minutes du soir.

TRAVENÈRE.—Sa Grandeur Mgr Lallecho est arrivé à Rome, après un rapide et heureux voyage.

CERCLE CATHOLIQUE.—Demain soir il y aura séance du Cercle Catholique. M. B.

Lippens donnera une conférence sur la Belgique.

OFFICIERS RAPORTEURS.—Lévis: M. L. N. Carrier; Dorchester, M. J. G. Bouleau; Beauport, M. Proulx; Charlevoix, M. Du Berger; Québec-Est, M. J. P. Athénaume; Québec-Ouest, Shérif Aléyn; Montmagny, M. J. D. Lépine; Rimouski, C. F. Lapointe, Shérif.

RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCE.—A une assemblée spéciale des membres de l'Institut littéraire St-Patrice, on a voté des résolutions de condoléance à l'occasion de la mort de Mgr McHale, dont nous avons parlé hier.

PROCÈS.—Le procès Sénécal-Laurier sera plaidé de nouveau aux prochaines assises criminelles, M. Sénécal étant déterminé à avoir un verdict.

CLUB DE QUÉBEC.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs que l'annonce qui paraît aujourd'hui par rapport à ce club.

DERNIER VOYAGE.—Le vapeur St-Laurence est parti aujourd'hui à midi pour son dernier voyage de la saison à Châteauguay.

RÉDUCTION CONSIDÉRABLE.—Une réduction de 10 pour cent d'escompte sera faite sur tous les achats au comptant, chez MM. Bédard & Garneau & Co., marchands de nouveautés, rue St-Jean, en face du marché Montcalm.

CRÉDIT MOBILIER.—M. Legru, président du Crédit mobilier, est arrivé samedi à Montréal. Déjà, dit-il, 60 millions de francs ont été souscrits en France. Le capital est destiné à être placé dans diverses entreprises publiques ou privées du Canada. Le bureau principal sera à Montréal avec diverses branches dans les autres parties de la Puissance.

NOUVEAU.—Michel Burke, de Liverpool, âgé de 16 ans, est tombé du Scandinavien dans le fleuve, dans la nuit de dimanche, et on ne l'a pas revu depuis.

Un autre matelot nommé Daniel Byrne, et âgé de 38 ans, voulu s'échapper du navire Veritas en sautant dans le fleuve et en gagnant le rivage à la nage. Mais il avait trop présumé de ses forces et ceux qui sont partis du navire à sa poursuite l'ont vu s'enfoncer avant de pouvoir lui porter secours.

UN BON COUP DE FILET.—Nos hommes de police ont logé en prison sur accusation de vol la maîtresse d'une maison mal famée et ses cinq filles. Elles ont été, ce matin, acquittées de l'accusation de vol, mais elles auront à subir un nouveau procès pour tenir une maison mal famée. En attendant elles ont été admises à caution.

LA FAMILLE DE M. BOIVIN A MONTRÉAL.—Sur la foi de quelques-uns de nos confrères anglais, nous avons annoncé que M. Guillaume Boivin avait convoqué une assemblée de ses créanciers et qu'il en était venu à un arrangement moyennant 75 centimes. Cette nouvelle est complètement fautive et nous sommes heureux de l'annoncer.

Jamais M. Boivin n'a convoqué ses créanciers et jamais il n'a été question de composition. Bien au contraire; il a pu facilement former, pour l'exploitation de ses brevets, une compagnie ayant un fort capital et qui, grâce à l'expérience et à la haute position dont jouit M. Boivin dans notre monde commercial, verra ses opérations couronnées de succès. Nous espérons que M. Boivin et le public tiendront compte de la rectification que nous faisons aujourd'hui.

DEUX EXÉCUTIONS PROCHAINES.—Le mois de décembre approche et avec lui, la fin si hideuse du meurtrier Hayvern. Celui-ci est tout à fait résigné au malheur qui sort qui l'attend. Il boit et il mange avec beaucoup d'appétit. Il reçoit la visite de ses parents une fois par semaine et celle de son confesseur tous les jours. Plus tard, viendra l'exécution du meurtrier Moreau. On sait que cet homme sera pendu le 13 janvier prochain. Pendant son procès, il était assez calme; il pouvait encore espérer la liberté. Depuis que la sentence de mort lui a enlevé ses dernières espérances, il est inconsolable. Il mange peu et paraît brisé par les remords. Il écoute avec respect les conseils de son confesseur qui le visite fréquemment.

167 ANS.—Sait-on quel est l'homme le plus âgé du monde entier?

C'est un habitant de Bogota (Salvador) un médecin nommé Michael Solis (au moins son état, lui serai-il à quelque chose!) Il est né en 1715, et a exercé pour la première fois son état en 1742. Il attribue sa longévité à sa sobriété extrême, ne faisant, depuis plus de cent vingt ans, qu'un repas par jour. Sa peau est entièrement parcheminée. Cependant il a encore assez de force pour s'occuper de travaux de jardinage.

RHUMES DE CERVEAU.—Voici la saison d'automne et avec elle les rhumes de cerveau toujours si désagréables. Nous rappelons aujourd'hui à la mémoire du public un remède pour le rhume de cerveau qui a été reconnu comme très efficace et dont tous ceux qui s'en sont servis font les plus grandes louanges.

Nous voulons parler de la Coryzine qui guérit radicalement les rhumes de cerveau et donne un soulagement instantané. Ce remède est sous forme d'une petite poudre blanche odoriférante que l'on prise, comme du tabac, lorsque le besoin s'en fait sentir. En dépôt au bureau du Courrier du Canada. Prix de la petite bouteille 25 cents. Voir annonce à la quatrième page.

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée

domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères Mères Mères! Elles-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT de M^{re} WISLAW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 15 janvier 1881—1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881—1 an. E

HOLT & DEAN, COURTIERS, Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques Crédits de Banque, Avances sur connaissances, Reçus de magasins de douane, BILLETS d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS. Québec, 14 Nov. 1881

Table with columns: STOCKS, Demande, Offre, Dernière cote par an.

Association financière d'Ontario, Association financière d'Ontario, Comp. des Chars Urbains, etc.

Club de Québec. Une assemblée générale des membres de ce Club aura lieu CE SOIR, à 8 HEURES précises pour affaires très importantes.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à midi de SAMEDI, le 19 NOVEMBRE pour fournir le pain, la viande, la paille pour les lits, le fourrage et la paille pour les chevaux, à la Batterie 'A' de l'Ecole Royale d'Artillerie; aussi pour les services ci-dessous: Vider et nettoyer les cendriers, enlever les déchets, la paille et le fumier, nettoyer les lieux d'aisance et évacuer les vidanges.

VENANT d'être reçu par le steamer Parisian, un assortiment de choux de bulbes fleurissantes consistant en:

Hyacinthes doubles et simples, Tulipes doubles et simples, Anémones, Ranoncules, Narcisses, etc., etc. Chez JOHN E. BURKE, Dispensaire de Québec

VENANT d'être reçu par le steamer Parisian, un assortiment de choux de bulbes fleurissantes consistant en: Hyacinthes doubles et simples, Tulipes doubles et simples, Anémones, Ranoncules, Narcisses, etc., etc.

VENANT d'être reçu par le steamer Parisian, un assortiment de choux de bulbes fleurissantes consistant en: Hyacinthes doubles et simples, Tulipes doubles et simples, Anémones, Ranoncules, Narcisses, etc., etc.

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée

GRANDE REDUCTION! Vente sans réserve!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!! Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Cibores, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de:

Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881. 1103

EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

Par le FRERE LIEVIN de HAMME, Franciscain résidant à Jérusalem, Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans EN TROIS VOLUMES.

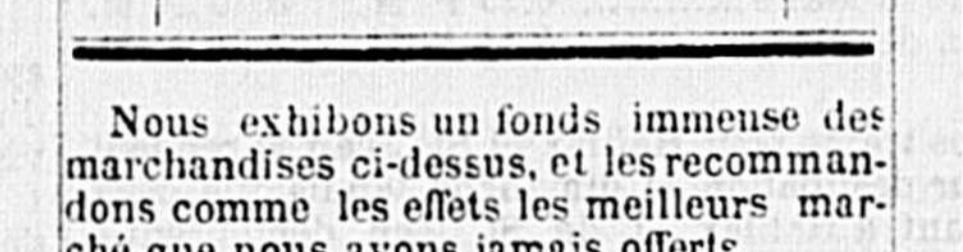
En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881. 362

Nouvelles Etoffes A ROBES!!

Table listing various fabrics and their prices, including 'Nouvelles étoffes à robes', 'Nouveau drap à costume tout laine', etc.

Nous exhibons un fonds immense des marchandises ci-dessus, et les recommandons comme les effets les meilleurs marchés que nous ayons jamais offerts.

Behan Brothers, Rue Buade, Haute-Ville, Québec.



COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

Le steamer 'RAHAMA' partira de Québec le 17 NOVEMBRE A MIDI, pour PICTOU, arrivant à la POINTE AUX PERES, GASPÉ, PERCE, SUMMERSIDE et CHARLOTTETOWN.

Le steamer donnera tout le confort désirable aux passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à WM MOORE, Gérant, Quai Atkinson, Québec.

LEVE & ALDEN, Agents des passagers. En face de l'hôtel St-Louis. Québec, 14 novembre 1881. 186

Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, QUÉBEC, 3 Novembre 1881.

LA BANQUE paiera, à son bureau, le et après le 1er DÉCEMBRE PROCHAIN, un Dividende de

4 par Cent sur le montant du Capital versé pour les six mois expirant le 30 courant.

Par ordre, F. R. A. VEZINA, Sec. Trésorier. Québec, 4 novembre 1881. 377

Poste de commerce à louer. POSSESSION DU 1er MAI 1882.

Le grand magasin occupé depuis nombre d'années par Messieurs Thibaut & Co, coin des Rues St-Pierre et Sous-le-Port. S'adresser aux URSLINES, ou à ALEX. LEMOINE, N. P. Québec, 10 octobre 1881—1m. 363

LIBRAIRIE - DERY.

En gros et en Detail 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec.

Regu dernièrement un immense assortiment DE LIBRAIRIE.

Encr. Française, Anglaise et Américaine de toutes sortes, Mucilage, Citronnelle, Puzzoline et Colle forte, liquide. Papier de toutes grandeurs et qualités ainsi qu'Enveloppes.

Fournitures de Bureaux, de tous les genres, Encrurs en ver taillé, etc., etc. Livres blancs pour comptes. Livres à copier, Registres, etc., etc. Fournitures de classes comprenant tous les livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

Cartes Géographiques, Ardoises, Crayons, Boîtes de Mathématiques, Crayons, Plumes, Toile à tracer, Papier mécanique, Papier huilé, etc., etc.

Splendide assortiment de Livres de Prières venant d'être reçu et des genres les plus nouveaux. Chapelets mouture argent grand assortiment.

TOUJOURS EN MAINS: Dictionnaire Bescherelle 2 vols, Flemming et Tibbing (Français Anglais, 2 vols.) Webster (unabridged) Anglais, l'Académie, 2 vols, Spiers et Surennes (Français et Anglais), petit Larousse, 1 vol., Benard, Nugent, (Français, Anglais), Hocquart, et George.

AUSI CIERES, CIERGES, ETC., ETC. Il suffira de faire une visite à cet établissement pour se convaincre de la modicité des prix et du grand assortiment qu'il y a toujours.

I. P. DERY, Libraire. Québec, 23 août 1881—1 an. M



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Allant au Nord. Québec... 3.30 P. M. Arriveront à St-Raymond... 6.15 P. M.

Allant au Sud. Quitteront St-Raymond... 6.30 A. M. Arriveront à Québec... 9.15 A. M.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Scieries de Connolly, St-Gabriel, lac St-Joseph, lac Sergeant, Bourg-Louis, et St-Catherine.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal. Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

J. G. SCOTT, Secrétaire. MM. Lévy et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis. Québec, 3 novembre 1881. 366

Avis Important!

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, afin d'accommoder le public en général, nous a fait un dépôt de leurs BILLETS 'Tickets', sur toute leur ligne aussi que sur les lignes des Etats-Unis, billets aller et retour compris, au même prix qu'à leur bureau. Nous invitons le public de profiter de ce grand avantage.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 13 avril 1881. 180



CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE. De Emory's Bar à Port Moody.

A VIS AUX ENTREPRENEURS Soumissions pour Travaux dans la Colombie Britannique.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi de mercredi, le 1er jour de février prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formulés de soumission en s'adressant au bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, après le 1er janvier prochain, auquel temps les plans et profils seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est en charge du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs. Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur des formulés imprimés, adressés à F. Braun, Ecr., Sec. Dép. des Chemins de Fer et Canaux, et marquées, 'Soumission pour Gh. de F. C. P.'

F. BRAUN, secrétaire. Dept. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 21 octobre 1881. Québec, 29 octobre 1881—1211m. 375

On demande

UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Da N. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881. 370

Au Bon Marche HAUTE-VILLE.

VENANT d'arriver un lot considérable de marchandises nouvelles qui sont de première qualité, et seront vendues à bien meilleur marché que partout ailleurs.

Table listing various clothing items and their prices, including 'Manteaux pour Dames', 'Robes', 'Alpaca noir', etc.

Un grand lot de Châles de Laine, Plumes, Fleurs, Satin, Ruban, A MOITIS PRIX. Colons blanc et jaune, au prix de la manufacture. N'oubliez pas l'adresse:

AU BON MARCHÉ Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville N. GARNEAU. Québec, 20 septembre 1881

CLAIRETS! CLAIRETS!

Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Doilico Caria.

Table listing wine and liquor prices, including '20 Caisse Blaye Vin Rouge', '15 do Cambalme', etc.

SAUTERNES: 5 1/2 Barriques Sauternes, 25 Caisse Sauternes, 10 Caisse Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY: 5 Demi Barriques Jarnac Brandy, 10 Caisse Duthiloy Delloy Jarnac, 5 Caisse Duthiloy Delloy fins Champagne.

VIN DE MESSE: 25 Barils Ingham Co. direct de Sicile, 25 Demi Barils Octaves de Sicile.

Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'Echantillons. Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS. Québec, 10 août 1881. 304

HUILE ASTRAL DE PRATT Non Explosive.

La meilleure Huile d'éclairage connue! ELLE est employée dans les lampes à l'huile de charbon ordinaires. Elle brûle sans fumée et ne laisse dégager aucune odeur.

PEVERLEY & CIE, Agents général, 56, rue de la Fabrique. Québec, 10 nov. 1881—6m.—6 sept 81 350

AVIS. ON DEMANDE TROIS INSTITUTRICES à Matane, comté de Rimouski. D. F. DE ST-AUBIN, Secrétaire président. Québec, 8 novembre 1881—1m. 381

A vendre. UN magnifique piano de la célèbre manufacture Weber. Ce piano a sept octaves, il est neuf et dans un ordre parfait. S'adresser chez JOS. HAMEL & FRERES, Côte de la Montagne, Rue Sous-le-Port. Québec, 29 août 1881. 326

FOURRURES

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables: Capots pour Messieurs en Astracan et en Haton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames en Loutré, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Beas, etc., etc.

Aussi: Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES. JAMES C. PAT S ON, 27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881. 1062

POISSON! HUILE!

300 quarts Hareng du Labrador No 1, 200 Hareng du printemps, 200 Hareng rond [bon marché], Morue verte, Morue sèche, Saumon, Truite, etc., etc.

Aussi: 100 futailles Huile de Morue, 50 Huile de Loup Marin 'Pale', 100 Huile de Loup Marin 'Straw', 50 Huile de Loup Marin 'Brown'. A BAS PRIX. J. B. Renaud et Cie., 72 A 82, RUE SAINT-PAUL. Québec, 13 septembre 1881. 111

BON MARCHÉ.

Nous venons justement de recevoir des Etats-Unis une grande quantité d'objets en plaqué d'utilité première que nous vendrons à BIEN BAS PRIX. TELS QUE: Huiliers, Vases à Merinades, Pots à l'eau, etc.

Nous tenons aussi un assortiment complet D'OUTELLERIE importé des meilleures manufactures d'Europe. Toujours en mains Services à diner | Sets à toilette. A USI L'HUILE ASTRAL ET KEROSINE. RENAUD et CIE., 24, RUE ST-PAUL. Québec, 2 nov. 1881—611ps 1er déc. 376

AVIS est donné qu'un dividende de 3 % sur le montant capital versé de cette institution, a été déclaré pour les six mois courants et sera payé au bureau de la Banque en cette ville, à partir du PREMIER JOUR DE DÉCEMBRE prochain.

Les Hires de transfert seront formés du 16 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclus. Par ordre du bureau des directeurs. JAMES STEVENSON, Caissier. Québec, 2 nov. 1881—611ps 1er déc. 376

LIGNE ALLAN. Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mâles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1881.—Arrangement d'ETE.—1881.

Les lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde.

Table listing ship names, tonnage, and captains for the Allan Line, including Parisian, Sardinian, Circassian, etc.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la maille de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUEBEC.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mailles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Québec :

Table listing ship names and departure dates from Québec, including Moravian, Sarmatian, etc.

Prix du Passage de Québec :

Table showing passage prices for Québec, including Cabin, Intermediate, and Entrepot.

Les vapeurs de service de la maille de

LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT-JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

Table listing ship names and departure dates from Halifax, including Caspian, Nova Scotian, etc.

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Table showing passage prices for Halifax to Saint-Jean, including Cabin, Intermediate, and Entrepot.

Les vapeurs du service de

GLASGOW ET QUEBEC, doivent partir de QUEBEC pour GLASGOW

COREAN, le ou vers le 6 octobre.

MANITOBA, le ou vers le 14

BUENOS AYREAN, le ou vers le 21

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les mailles et les passagers pour les Etats de la Mer du Nord de Liverpool, laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAU & CIE, Agent, Québec, 5 octobre 1881.

Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.

LIGNE DE LA MAILLE ROYALE VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du Loup et Murray Bay.

JUSQU'A NOUVEL ORDRE, LE VAPEUR St-Laurent, quittera le quai St-André les Mardis et Vendredis à 7 30 A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Haies.

CE JOURNAL peut être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE.

CREDIT PAROISSIAL MONTREAL C. B. LANCTOT. IMPORTATION DE CALICES, CIBOIRES, STATUES RELIGIEUSES, etc.



CHS. T. COTE & CIE FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES. Pioches à fourchons pour arracher les patates.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture.

CHS. T. COTE & CIE, No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

F. X. LEPAGE, 53 et 59 Rue de la Couronne SAINT-ROCH. ETOFFE noire pour Robes, telles que Cachemire, Paramata, Cobourg, etc.

AVIS PATURAGE. M. A. TOUSSAINT, propriétaire de la Batture aux Loups Marins prendra des animaux au herbage d'ici à la fin de la saison.

\$10 A \$1.00 DEPOSEES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois.

J & W REID FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis.

Traverse du Grand-Tronc. Le et après le 17 courant, le steamer de la Traverse quittera QUEBEC.

Traverse du Grand-Tronc. Les Samedis seulement.—12.45 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.

AVIS AUX MM. DU CLERGE, ETC. Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet, ARCHITECTE. BUREAUX ET ATELIER—85, RUE D'ANGUILLO.

1,000 PIERRES à MOULANGES en réception. Gaudriole ! Gaudriole ! A BAS PRIX

30 qrts. Pot Barley 1re qualité. J. B. Renaud & Cie 72 à 82, RUE ST-PAUL.

CHEMIN DE FER C. N. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES. A PARTIR DE LUNDI, 25 JUILLET 1881.

Table of train schedules for the C.N.O. & O. railway, listing departure and arrival times for various routes.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES BUREAUX DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. 1881—Arrangements d'été—1881

Le et après LUNDI, 6 JUIIN courant, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Table of train schedules for the Intercolonial Railway, including express and accommodation services.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

LUNDI, le 6 juin, le nom de la station St-Octave sera changé en celui de Petit Métis, et celui de la station du Pavillon de Métis à St-Octave.

Traverse du Grand-Tronc. Le et après le 17 courant, le steamer de la Traverse quittera QUEBEC.

Traverse du Grand-Tronc. Les Samedis seulement.—12.45 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.

AVIS AUX MM. DU CLERGE, ETC. Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet, ARCHITECTE. BUREAUX ET ATELIER—85, RUE D'ANGUILLO.

1,000 PIERRES à MOULANGES en réception. Gaudriole ! Gaudriole ! A BAS PRIX

30 qrts. Pot Barley 1re qualité. J. B. Renaud & Cie 72 à 82, RUE ST-PAUL.

IMPORTATIONS 1881—PRINTEMPS—1881. Québec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu, RUE DALHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages.

PREMIER ETAGE (Entrée rue Sous-le-Fort) : Stofes à Robes, Soirées, Moires Antiques, etc.

DEUXIEME ETAGE : Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs, Serges, Tweeds Canadiens, etc.

TROISIEME ETAGE : Indiennes, Couffils, Cotons jaunes et blancs, Harrocks, Batistes, Toiles à Drap et à Oreiller.

QUATRIEME ETAGE (Entrée sur la Côte de la Montagne) : Tapis Bruxelles, Tapisserie, Ecosse, Kidderminster, Napier, etc.

CINQUIEME ETAGE : Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Repp Damas, soie et laine.

SIXIEME ETAGE : Matelas, Glaces de Miroirs, Papiers Peints, Valises, Porte-Manteaux, Sacs de Voyage de tous genres, etc.

Messieurs du Clergé ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :

Merinos et Paramatas à soutane, Ceintures avec frange riche et demi-riche, Ornaments d'Eglises, Franges, Galons d'Or, etc.

Le département de Tapis est sous le contrôle et la surveillance immédiate d'un employé de longue expérience, qui voit lui-même à la coupe et à la pose des Préparés et des Tapis.

Notre établissement étant à proximité de l'Élévateur qui conduit à la Terrasse Pro tenac, se trouve à une distance comparativement courte des divers points de la Haute Ville ; une communication par téléphone est établie avec tous les points de la ville.

Jos. Hamel & Freres 58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 3 mai 1881.

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza).

Le remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS.

Aux amateurs de bons cigares. CIGARES DE LA HAVANE, CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMANDS.

10000 Partagas Las Trés Hermanas. 5000 du Flor de Tobacco. 5000 Opera Reina (Via à la Lima).

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Pinaas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Pinaas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Pinaas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Pinaas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Pinaas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE. Les Pilules et Ongle Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements de l'Estomac, des Rognons et des Boudaux.

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

L'ONGUENT est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays.

LES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT : EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

Ligne de Steamers DE LA Méditerranée et New-York !



de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE.

Gibraltar, Marselles, Gênev, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR.

Les prix pour cabine et passage, avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports.

À Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada. No 113, Rue St-Pierre.

CONDITIONS —DU— Courrier du Canada. PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table showing subscription rates for the Courier du Canada in Canada and France.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, DR M. E. DIONNE, rédacteur en chef.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU.

No 9, Rue Buade, H. V., Québec